

Les besoins en compétences dans des structures de l'économie circulaire

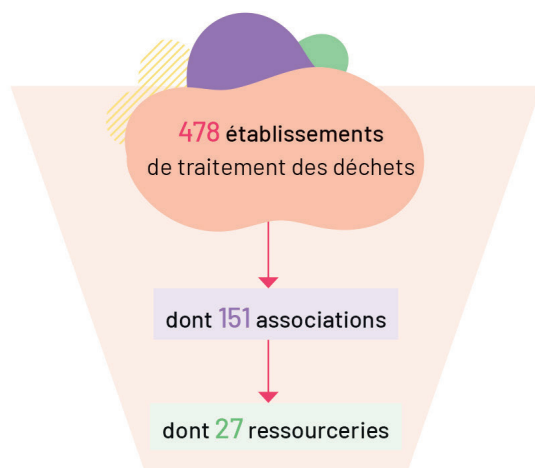
Zoom sur les ressourceries en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Depuis 10 ans, plusieurs lois se sont emparées des questions climatiques et de transition écologique. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020 renforce les actions de préservation des ressources, de l'environnement et de la santé des citoyens, en programmant des interdictions et obligations d'ici à 2040 (lutter pour le réemploi solidaire, mieux produire...). En parallèle, la loi de lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets de 2021 vise globalement à verdir l'économie, selon les objectifs de l'accord de Paris et du Pacte vert pour l'Europe.

QUELQUES CHIFFRES

Les établissements régionaux de traitement des déchets ménagers et assimilés

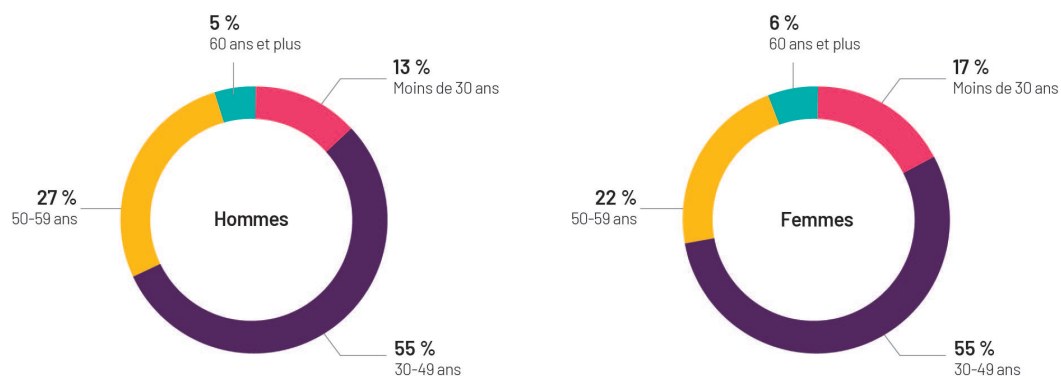


L'ÉTUDE

Cette étude porte sur les emplois et les besoins en compétences dans les structures de récupération des déchets et plus particulièrement dans les ressourceries en Provence - Alpes - Côte d'Azur : quels métiers, quels profils de salariés, quelle évolution, quels besoins en compétences ?

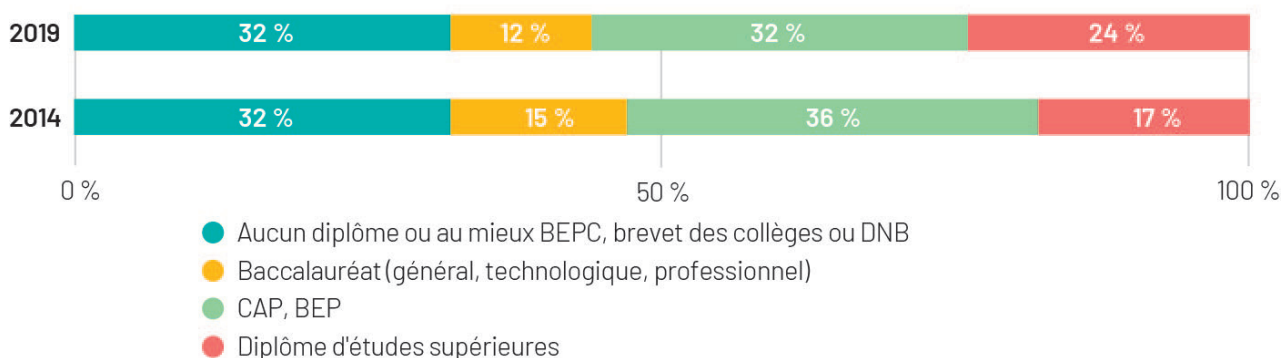
EN RÉSUMÉ

Parmi les 1 430 postes existants au sein des structures de récupération des déchets on constate la répartition suivante :



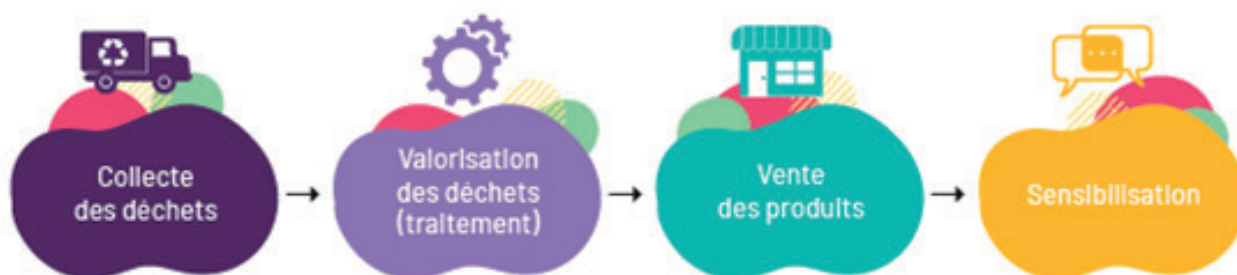
Le niveau de diplôme des salariés de ces structures a beaucoup évolué ces dernières années

Dans les ressourceries, le profil des salariés diffère de par l'objet social des structures de l'économie sociale et solidaire orienté autour de trois thèmes : le développement durable, le thème du social et le développement du territoire.



Elles ont ainsi organisé leurs activités sur la base de cette chaîne de valeur :

La chaîne des valeurs des activités interconnectées



Source : Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

PISTES D'ACTIONS GÉNÉRALES

Valoriser davantage les métiers techniques des ressourceries

- pérenniser les postes techniques, plus difficiles à financer car leur utilité n'est pas toujours reconnue par les partenaires financiers
- encourager les passerelles entre les différents métiers de la chaîne des valeurs

Développer les activités de sensibilisation

- étendre les activités de sensibilisation auprès des écoles et des maisons de quartier pour toucher un public plus large
- renforcer la formation des animateurs pour mieux sensibiliser le public sur la nécessité de réduire davantage les déchets et développer la seconde main

Permettre aux ressourceries de préserver leur rôle social

- donner aux ressourceries les capacités financières leur permettant de consacrer davantage de temps à leur rôle d'insertion sociale
- ne pas uniquement juger la valeur ajoutée des ressourceries à partir des indicateurs quantitatifs (tonnage de déchets traités) : reconnaître aussi la valeur sociale de leurs activités

Des métiers en tension

- sur les territoires alpins, les employeurs ont plus de difficultés à recruter du personnel technique sur toutes les activités de la chaîne des valeurs
- certains métiers sont en tension dans tous les départements, notamment les celui des encadrants techniques

Des besoins en formation

- développer la formation de technicien polyvalent du réemploi (expérience déjà initiée dans d'autres régions)
- renforcer les compétences d'encadrement de publics spécifiques, notamment de ceux qui rencontrent des problématiques psychologiques
- mieux informer les ressourceries des différentes possibilités de financement des formations, car elles ne connaissent pas tous les dispositifs auxquelles elles peuvent prétendre

Un besoin d'aides à l'accès au foncier

- la croissance du tonnage de déchets traités nécessite d'agrandir les locaux
- pour développer l'activité de valorisation des déchets, les structures ont besoin d'être aidées pour accéder au foncier (cela peut passer après la mise à disposition de locaux par les collectivités territoriales)

> [Lien vers l'étude complète](#)

> [Lien vers toutes les études](#)